

Fiche de procédure

Informations de base				
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2675(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur		
<p>Produits chimiques - classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges: modification, dans l'annexe VI, partie 3, des entrées concernant l'acide 2-éthylhexanoïque et ses sels; l'acide borique; le trioxyde de dibore; l'heptaoxyde de tétrabore et de disodium, hydrate; le tétraborate de disodium, anhydre; l'acide orthoborique, sel de sodium; le tétraborate de disodium, décahydrate et le tétraborate de disodium, pentahydrate</p> <p>Complétant 2007/0121(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques</p> <p>3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)</p> <p>4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage</p>				
Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2023)02674	02/05/2023	EC